

POUVOIR

Je soussigné : _____

Adhérent n° : _____

ne pouvant me rendre à l'assemblée générale 2023 de l'AETA,

donne pouvoir à :

M.ou Mme : _____

Adhérent n° : _____

pour tous les votes qu'imposeront les décisions à prendre au cours de l'assemblée générale 2023 et pour le renouvellement du quart sortant du conseil d'administration.

Fait à : _____

Le : _____

Signature :



POUVOIR

Je soussigné : _____

Adhérent n° : _____

ne pouvant me rendre à l'assemblée générale 2023 de l'AETA,

donne pouvoir à :

M.ou Mme : _____

Adhérent n° : _____

pour tous les votes qu'imposeront les décisions à prendre au cours de l'assemblée générale 2023 et pour le renouvellement du quart sortant du conseil d'administration.

Fait à : _____

Le : _____

Signature :



POUVOIR

Je soussigné : _____

Adhérent n° : _____

ne pouvant me rendre à l'assemblée générale 2023 de l'AETA,

donne pouvoir à :

M.ou Mme : _____

Adhérent n° : _____

pour tous les votes qu'imposeront les décisions à prendre au cours de l'assemblée générale 2023 et pour le renouvellement du quart sortant du conseil d'administration.

Fait à : _____

Le : _____

Signature :



POUVOIR

Je soussigné : _____

Adhérent n° : _____

ne pouvant me rendre à l'assemblée générale 2023 de l'AETA,

donne pouvoir à :

M.ou Mme : _____

Adhérent n° : _____

pour tous les votes qu'imposeront les décisions à prendre au cours de l'assemblée générale 2023 et pour le renouvellement du quart sortant du conseil d'administration.

Fait à : _____

Le : _____

Signature :



BULLETIN DE VOTE en SECTION

Ce bulletin de vote est plus particulièrement destiné aux adhérents géographiquement isolés, à jour de leur cotisation 2023, qui veulent exprimer leur suffrage pour le renouvellement du quart sortant du conseil d'administration.

Après contrôle, il sera déposé dans l'urne mise à disposition à l'entrée de la salle où se tiendra l'assemblée générale par l'adhérent lui-même, par le porteur du "POUVOIR" ou par le secrétaire général dans le cas d'un vote par correspondance.

<input type="checkbox"/>	Stanislas BRUN	<input type="checkbox"/>	Jean-Pierre HAVIEZ
<input type="checkbox"/>	Laurent CRUZ-MERMY	<input type="checkbox"/>	Patrick KÉRAUDREN
<input type="checkbox"/>	Benoît DUFOUR	<input type="checkbox"/>	Jean-Yves LE GUELVOUIT
<input type="checkbox"/>	Julie FAVRIOU	<input type="checkbox"/>	Alexandre PELHATRE
<input type="checkbox"/>	Christian GIBELOT		

Pour voter : Cochez d'une croix indélébile les cases à gauche des **5 noms** des candidats que vous désirez voir siéger au conseil d'administration de l'AETA.

Le vote doit être secret. Tout bulletin portant une marque autre que les croix destinées à désigner les candidats retenus sera purement et simplement annulé.

DÉLAIS D'ENVOI AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
le 27 avril 2023

BULLETIN DE VOTE en SECTION

Ce bulletin de vote est plus particulièrement destiné aux adhérents géographiquement isolés, à jour de leur cotisation 2023, qui veulent exprimer leur suffrage pour le renouvellement du quart sortant du conseil d'administration.

Après contrôle, il sera déposé dans l'urne mise à disposition à l'entrée de la salle où se tiendra l'assemblée générale par l'adhérent lui-même, par le porteur du "POUVOIR" ou par le secrétaire général dans le cas d'un vote par correspondance.

<input type="checkbox"/>	Stanislas BRUN	<input type="checkbox"/>	Jean-Pierre HAVIEZ
<input type="checkbox"/>	Laurent CRUZ-MERMY	<input type="checkbox"/>	Patrick KÉRAUDREN
<input type="checkbox"/>	Benoît DUFOUR	<input type="checkbox"/>	Jean-Yves LE GUELVOUIT
<input type="checkbox"/>	Julie FAVRIOU	<input type="checkbox"/>	Alexandre PELHATRE
<input type="checkbox"/>	Christian GIBELOT		

Pour voter : Cochez d'une croix indélébile les cases à gauche des **5 noms** des candidats que vous désirez voir siéger au conseil d'administration de l'AETA.

Le vote doit être secret. Tout bulletin portant une marque autre que les croix destinées à désigner les candidats retenus sera purement et simplement annulé.

DÉLAIS D'ENVOI AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
le 27 avril 2023

BULLETIN DE VOTE en SECTION

Ce bulletin de vote est plus particulièrement destiné aux adhérents géographiquement isolés, à jour de leur cotisation 2023, qui veulent exprimer leur suffrage pour le renouvellement du quart sortant du conseil d'administration.

Après contrôle, il sera déposé dans l'urne mise à disposition à l'entrée de la salle où se tiendra l'assemblée générale par l'adhérent lui-même, par le porteur du "POUVOIR" ou par le secrétaire général dans le cas d'un vote par correspondance.

<input type="checkbox"/>	Stanislas BRUN	<input type="checkbox"/>	Jean-Pierre HAVIEZ
<input type="checkbox"/>	Laurent CRUZ-MERMY	<input type="checkbox"/>	Patrick KÉRAUDREN
<input type="checkbox"/>	Benoît DUFOUR	<input type="checkbox"/>	Jean-Yves LE GUELVOUIT
<input type="checkbox"/>	Julie FAVRIOU	<input type="checkbox"/>	Alexandre PELHATRE
<input type="checkbox"/>	Christian GIBELOT		

Pour voter : Cochez d'une croix indélébile les cases à gauche des **5 noms** des candidats que vous désirez voir siéger au conseil d'administration de l'AETA.

Le vote doit être secret. Tout bulletin portant une marque autre que les croix destinées à désigner les candidats retenus sera purement et simplement annulé.

DÉLAIS D'ENVOI AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
le 27 avril 2023

BULLETIN DE VOTE en SECTION

Ce bulletin de vote est plus particulièrement destiné aux adhérents géographiquement isolés, à jour de leur cotisation 2023, qui veulent exprimer leur suffrage pour le renouvellement du quart sortant du conseil d'administration.

Après contrôle, il sera déposé dans l'urne mise à disposition à l'entrée de la salle où se tiendra l'assemblée générale par l'adhérent lui-même, par le porteur du "POUVOIR" ou par le secrétaire général dans le cas d'un vote par correspondance.

<input type="checkbox"/>	Stanislas BRUN	<input type="checkbox"/>	Jean-Pierre HAVIEZ
<input type="checkbox"/>	Laurent CRUZ-MERMY	<input type="checkbox"/>	Patrick KÉRAUDREN
<input type="checkbox"/>	Benoît DUFOUR	<input type="checkbox"/>	Jean-Yves LE GUELVOUIT
<input type="checkbox"/>	Julie FAVRIOU	<input type="checkbox"/>	Alexandre PELHATRE
<input type="checkbox"/>	Christian GIBELOT		

Pour voter : Cochez d'une croix indélébile les cases à gauche des **5 noms** des candidats que vous désirez voir siéger au conseil d'administration de l'AETA.

Le vote doit être secret. Tout bulletin portant une marque autre que les croix destinées à désigner les candidats retenus sera purement et simplement annulé.

DÉLAIS D'ENVOI AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
le 27 avril 2023